



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol [m ²]	LOT / ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]
	min.	max.	min.	max.	
surface du scellement du sol [m ²]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m ²]
type de toiture			min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			min.	max.	nombre de niveaux
					hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
 délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
 terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
 +1,2...R nombre d'étages en retrait
 +1,2...C nombre de niveaux sous combles
 +1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h_{0-x} hauteur à la corniche de x mètres
 h_{a-x} hauteur à l'acrotère de x mètres
 h_{f-x} hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
 onc constructions en ordre non contigu
 x-m₁ x maisons isolées
 x-m₂ x maisons jumelées
 x-m₃ x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
 x-b x logements de type bifamilial
 x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
 tv (y%-z%) toiture à x versants, degré d'indination
 orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 alignement obligatoire pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour dépendances
 limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
 îlot projeté
 terrains dédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% | y% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
 x% | y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
 x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
 EVP espace vert public
 ADJ aire de jeux ouverte au public
 espace extérieur pouvant être scellé
 voie de circulation motorisée
 espace pouvant être dédié au stationnement
 chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
 haie projetée / haie à conserver
 muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
 servitude écologique
 servitude de passage
 élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

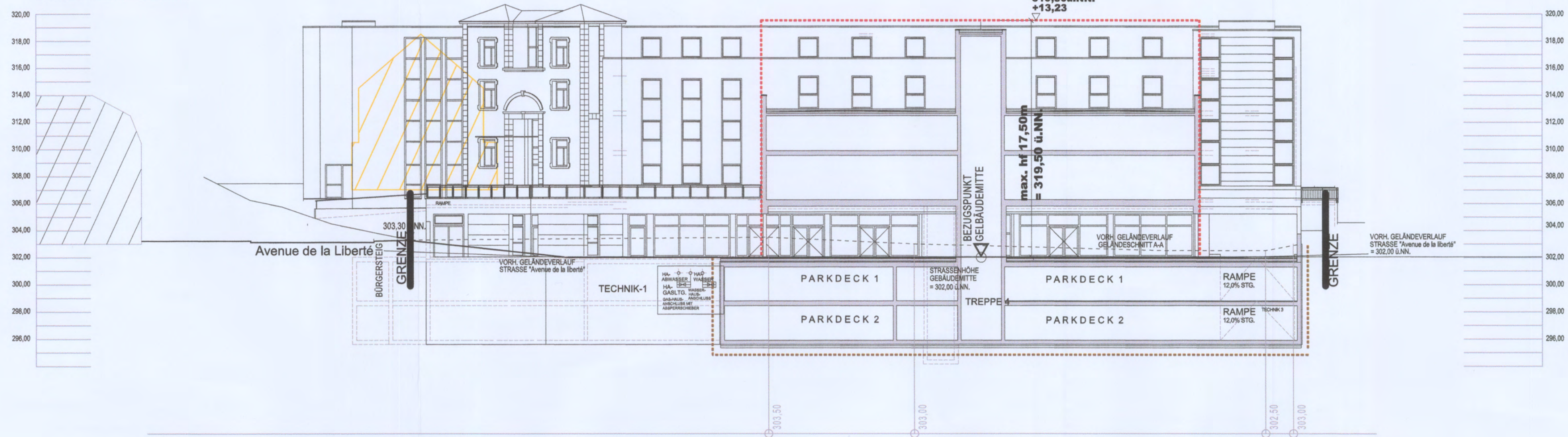
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux pluviales
 canalisation pour eaux usées
 fossé ouvert pour eaux pluviales

Indicative Kennzeichnungen

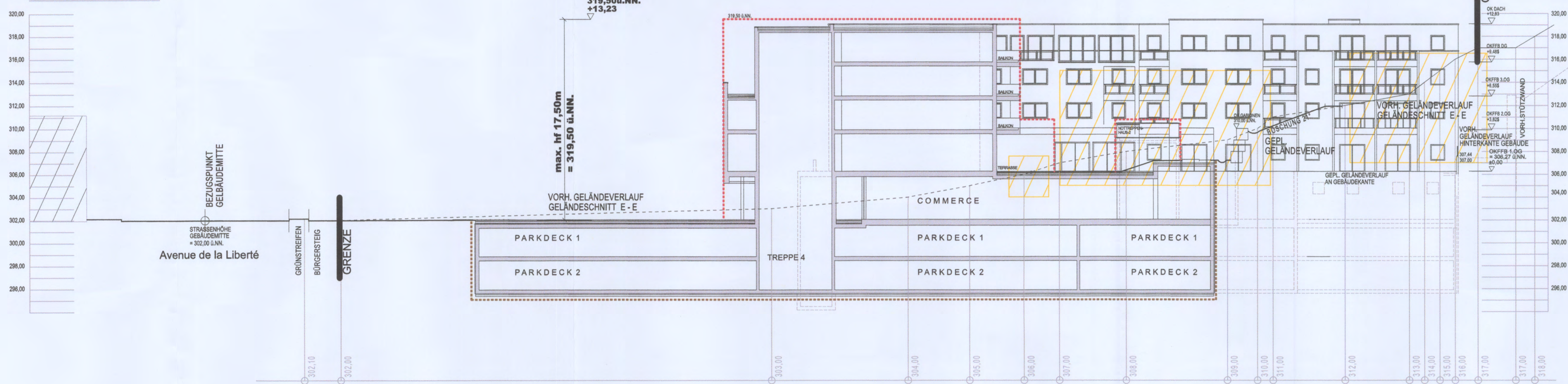
- Gebäude Abriss

Référence: 17424/39c
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation du: 21.03.2016
 Le Ministre de l'Intérieur
 Dan Kersch

Schnitt A-A



Schnitt B-B



AUFTRAGGEBER: SENIORENRESIDENZ LIBERTÉ S.À.R.L.
 50A, rue de Mamer
 L-8280 Kehlen

PROJET: AVENUE DE LA LIBERTÉ
 SENIORENRESIDENZ NIEDERCORN

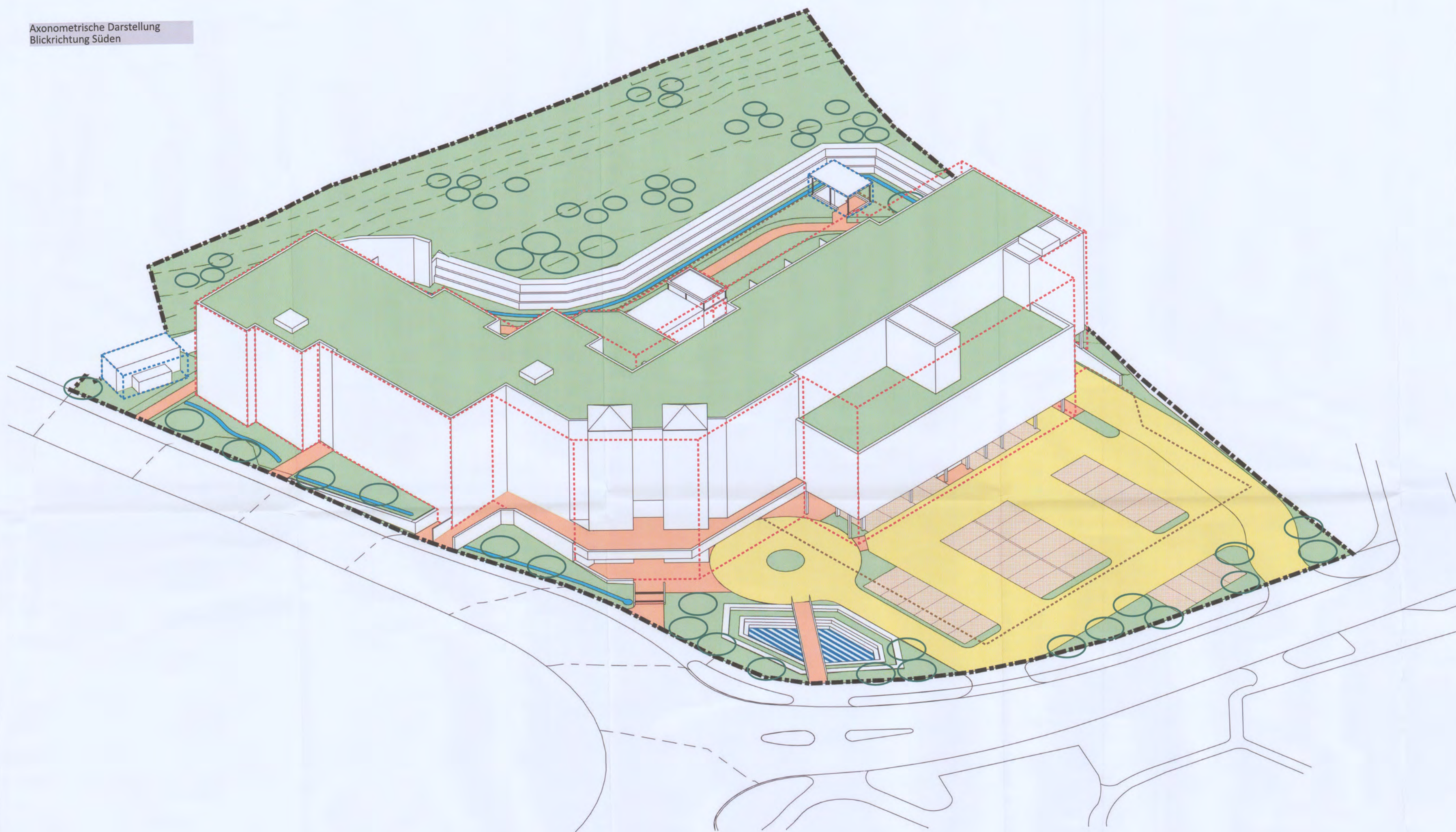
DOCUMENT: PAP-Schnitte

BEARBEITUNG: ROMAIN SCHMIZ
 architectes & urbanistes
 16, AV. GASTON DIERCKH, L-1428 LUXEMBOURG
 TEL. 44 17 10 FAX 44 17 10-80

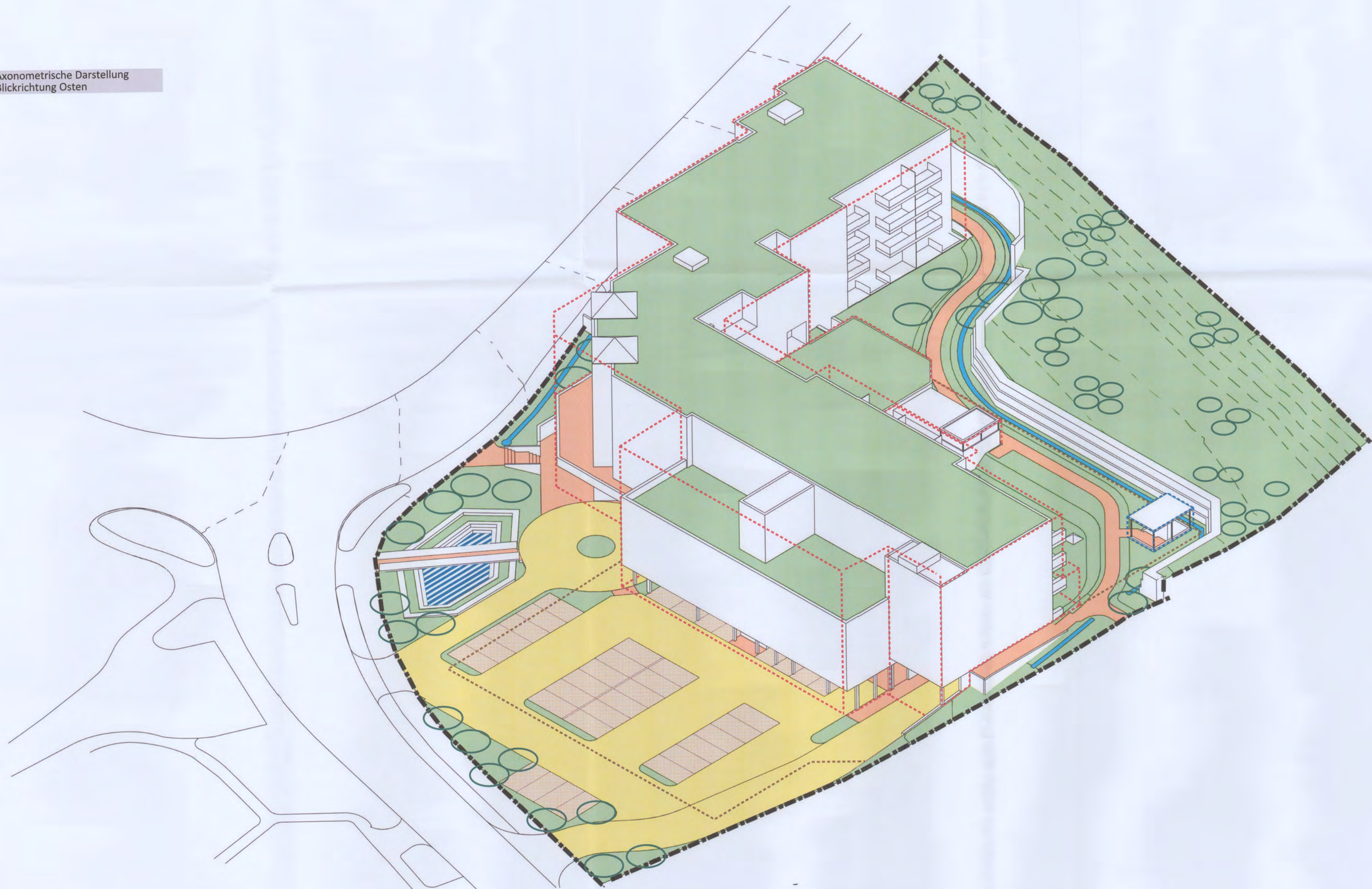
LUBES ARCHITECTE
 27, RUE DE LA SALLE, L-1000 LUXEMBOURG
 TEL. 4770, 13 80 70 80 87 FAX 13 80 70 80 88
 WWW.ARCHITECTE.LUBES.LU INFO@ARCHITECTE.LUBES.LU

DATE: 14. Januar 2016
 ECHELLE: 1:250
 PLAN N°: 002

Axonometrische Darstellung
Blickrichtung Süden



Axonometrische Darstellung
Blickrichtung Osten



Annexe I : Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

		LOT / ILOT			
surface d'emprise au sol [m ²]		min.	max.	min.	max.
surface du scellement du sol [m ²]		max.		min.	max.
type de toiture		max.		min.	max.
type, disposition et nombre des constructions		max.		min.	max.
				hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

 délimitation du PAP
 délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

----- terrain existant
----- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+ 1,2...R	nombre d'étages en retrait
+ 1,2...C	nombre de niveaux sous comble
+ 1,2...S	nombre de niveaux au-dessus du comble

Hauteur des constructions.

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
↔	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- ■ ■ ■ ■ alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- ■ ■ ■ ■ alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

 lot projeté
 lot projeté

 terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% - y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Espace extérieur privé de circulation	
EVp	espace vert privé
EvP	espace vert public
ADJ	ais de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

		arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
		haie projetée / haie à conserver
		muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
-  servitude écologique
-  servitude de passage
-  élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
-  canalisation pour eaux pluviales
-  canalisation pour eaux usées
-  fossé ouvert pour eaux pluviales

Référence: 17474/34c
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 21.03.2016
Le Ministre de l'Intérieur
[Signature]
Dan Kersch

[illegible]

IND.	DATE	MODIFICATION
AUFTRAGGEBER:		SENIORENRESIDENZ LIBERTÉ S.À.R.L. 50A, rue de Mamer L-8280 Kehlen

PROJEKT:	"SENIORENRESIDENZ LIBERTÉ" À NIEDERCOR
----------	--

DOCUMENT: PAP Axonometric

BEARBEITUNG:

ROMAIN SCHMIZ
architectes & urbanistes
16, AV. GASTON DIDERICH, L-1420 LUXEMBOURG
TEL. 41.47.60, FAX 44.12.10, 60

LUDES ARCHITECTE
 37, RUE DE LA GARE - L-8440 ECHTERNAY
 TELEPHONE +352 72 62 57, FAX +352 72 62 57
 WWW.ARCHITECT-LUDES.LU - INFO@ARCHITECT-LUDES.LU

DATE	-	ECHELLE	-	PLAN
27. April 2015	-	-	-	00